An aerial photograph of the village of Argelliers, France, showing a cluster of buildings with a church spire, surrounded by dense green trees and rolling hills under a clear blue sky. A vineyard is visible on the right side of the village.

# Notre ARGELLIERS

Informations Juillet 2020 - n°1

Le journal  
**DE LA COMMUNE**



# LE MOT du Maire

Déjà plus de trois mois que vous m'avez accordé votre confiance et je voulais, au travers de ce premier journal, vous en remercier une nouvelle fois. Comme vous le savez, les circonstances liées à la crise sanitaire ont retardé notre prise de fonction qui n'est effective que depuis le 26 mai, et la perturbent encore grandement.

Ceci étant, je suis aujourd'hui ravi et satisfait de pouvoir enfin conduire une équipe engagée pour Argelliers qui met tout en œuvre pour développer le programme que nous vous avons présenté.

Pour ce faire, votre nouveau Conseil Municipal, placé sous ma responsabilité, s'est pour l'heure structuré autour de quatre adjoints et sept conseillers, en charge de leurs commissions respectives. Dans chacune de ces commissions, qui sont présentées dans ce journal, il a été tout naturellement prévu d'intégrer un élu de la liste opposée mais les démissions successives de ces derniers ne l'ont pas encore permis.

Pour autant, de nombreux dossiers ont été engagés, tel le service « Allo Mairie » est opérationnel depuis quelques jours, d'autres déjà initiés ont été repris et étudiés pour pouvoir être relancés.

C'est ainsi que nous allons œuvrer pour l'avenir de notre village, dans le strict respect de nos engagements, en vous écoutant, en vous informant, en vous sollicitant, dans le seul objectif de le faire évoluer vers l'avenir tout en respectant ses racines, sa ruralité, ses valeurs et ses traditions.

*Très bel été à tous !*

Pierre AMALOU

## SOMMAIRE

**Organisation des Commissions**

**Festivités de cet été**

**Point sur le PLU**

**Le groupe scolaire**

**Lancement du service « Allo Mairie »**

**Nos Actions, Vos Informations**

Soutien aux professionnels & associations

Newsletter & site [argelliers.fr](http://argelliers.fr)

Bilan fin d'année scolaire post-confinement

Prévention des incendies

# Organisation des COMMISSIONS

## Gestion de la commune :

Nous avons organisé la gestion de la commune en quatre commissions permanentes dont les périmètres se déclinent ainsi:

## École - Jeunesse - Culture - Social - Environnement :

### ***Catherine Duscha***

Le périmètre encadre de multiples activités, le fonctionnement de l'école actuelle, l'accompagnement des jeunes, le développement et la diffusion de la culture, l'aide et le soutien aux personnes en difficulté, le respect et la protection de l'environnement.

## Urbanisme – Voirie- Réseaux – Entretien – Sécurité :

### ***Bernard Trémoulet***

La gestion de nos espaces publics, leur aménagement, leur mise en conformité, l'évolution respectueuse de notre cadre de vie et la sécurité des personnes et des biens sont sous la responsabilité de cette commission. Sa mission couvre aussi la trajectoire que nous donnerons à l'évolution de sa population et des logements associés.

## Communication - Festivités - Partenariats :

### ***Thierry Aillaud***

La commission prend en charge le volet communication interne et externe, elle met en place les moyens qui permettent d'instaurer des échanges réguliers avec les habitants. Elle propose des solutions pour les artisans, commerçants ou autres ... Elle est au service de leur développement.

## Finances et Administration :

### ***Claudie Bérard***

Cette commission gère et pilote les finances, la fiscalité et l'administration générale de la commune. Elle prépare et élabore les documents financiers (budget, compte administratif, décisions modificatives), analyse la faisabilité des programmes d'investissement et en recherche les subventions. Elle étudie et contrôle tous les actes administratifs de la commune (délibérations, arrêtés, dossiers ...) et gère le personnel administratif affecté à la Mairie et au soutien scolaire.

# FESTIVITÉS de cet été



Les événements festifs sont fortement perturbés par la crise sanitaire que nous vivons, par exemple impossibilité d'organiser un feu d'artifice en respectant les consignes de sécurité imposées par le gouvernement. Nous attendons les prochaines communications officielles pour éventuellement déplacer le repas et l'apéritif du village prévus pour le mois de juillet. En revanche, les concours de pétanque hebdomadaires ont repris tous les mardis soir au tennis. Ils se tiendront jusqu'à fin août.

## Point SUR LE PLU

Nous avons rencontré le 03 juin, avec la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault (CCVH) le cabinet Krépis (Franck Soler) en charge du dossier.

### Où en sommes-nous ?

- Le règlement des futures zones (agricole, naturelle, urbaine) est en cours d'écriture, en attente des préconisations des services de l'état et de la CCVH. Le cabinet *Krépis* doit nous proposer un règlement avant la fin de l'année.
- Ensuite, ces documents seront mis à disposition de la population dans le cadre de l'enquête publique, cette consultation durera un mois.
- Le commissaire enquêteur aura alors un mois pour écrire son rapport et nous le soumettre.
- S'il n'y a pas de modification, le document sera envoyé dans les différents services associés pour approbation (durée réglementaire trois mois minimum). S'il est validé, le PLU sera arrêté en conseil municipal puis envoyé en préfecture pour le contrôle de légalité (durée 1 mois). Alors, le PLU sera enfin applicable et opposable et nous serons fin 2021.
- S'il y a des modifications, nous débuterons à nouveau une longue procédure qui nécessitera de revoir le Plan d'Aménagement et de Développement Durable et de reprendre le processus précédent ...

# LE GROUPE scolaire

Depuis notre prise de fonction, nous avons engagé une démarche d'inventaire pour comprendre le projet, son avancement, ainsi que les décisions et engagements déjà pris :

1. Déblocage d'un crédit de 935 000 € en 2019 pour financer la construction.
2. Signature de 10 appels d'offres avant le 15/03/2020 engageant la commune auprès des entreprises.
3. Demande de subventions à hauteur de 930 000 €, dont 250 000 € (Région) ne sont toujours pas accordés.
4. Mobilisation des architectes pour les plans et étude de sol pour un budget réalisé de 80 000 €.
5. Obtention d'un crédit de 60 000 € auprès de la CAF non encore débloqué.

En revanche, un élément essentiel au projet n'est pas réglé à ce stade et conditionne tout le calendrier, il s'agit de la validation du Permis de Construire par les services de l'état (DDTM).

Leur position exprimée lors de la réunion organisée avec le M. le Sous-Préfet, le 3/07/2020, est très réservée du fait de l'implantation de l'école à proximité d'un espace boisé (risque majeur d'incendie).

Leur décision, non encore formalisée, s'orienterait vers un refus de permis ou imposerait, pour avoir un avis favorable, des contraintes de déboisement autour du site, ainsi qu'une réorientation de l'urbanisation à proximité, ce qui serait contraire à l'esprit du projet et à une démarche écologique.

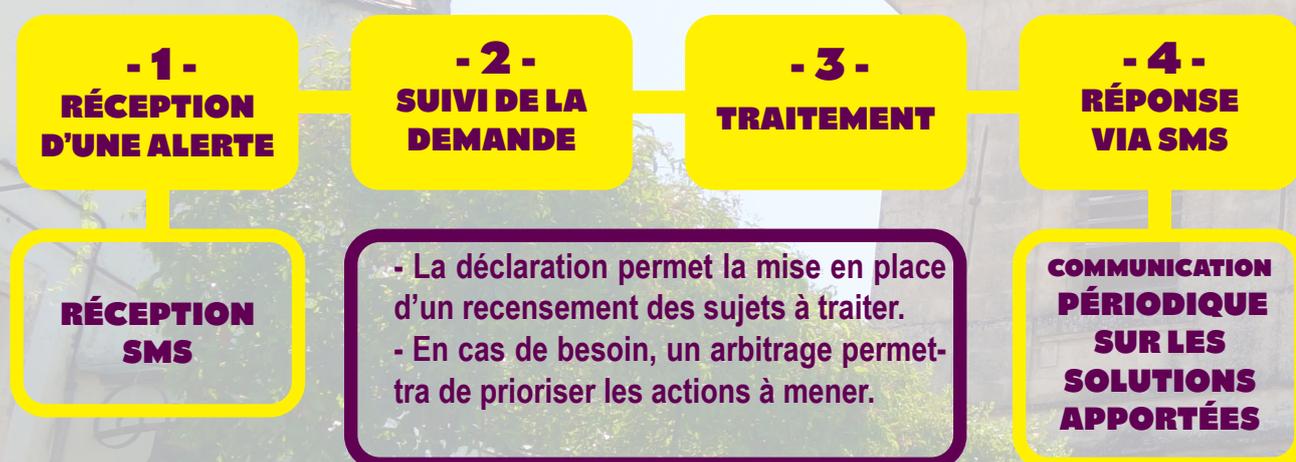
Vous comprendrez qu'à ce stade nous ne pouvons pas communiquer de calendrier prévisionnel de construction. Nous déployons notre énergie pour débloquer ce dossier qui engage fortement notre commune.

# LANCEMENT Allo Mairie »

Lancement du service « Allo Mairie ». Mise à disposition de tous avec un seul numéro. Vous pouvez utiliser ce numéro pour signaler toutes dégradations ou pannes sur équipement municipal, déchets, route abimée, suggestions d'améliorations...

**06 31 72 59 50**

## FONCTIONNEMENT :



**JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES**

*Notre Argelliers* N°1

Juillet 2020

Responsable de la communication : Pierre Amalou

Imprimeur : Mairie Argelliers

# NOS ACTIONS Vos Informations »

## AIDE AUX PROFESSIONNELS

### Partenariats locaux :

Agriculteurs, artisans, créateurs et commerçants d'Argelliers, suite à la période difficile que nous venons de traverser et conscients des problèmes qui ont pu être les vôtres, il nous paraît indispensable de vous apporter notre soutien. Nous proposons de vous accompagner dans vos démarches de création, développement et communication. Nous vous invitons également à nous communiquer, afin de les publier sur notre site internet, les informations que vous souhaitez transmettre aux habitants d'Argelliers : activités, coordonnées, journées portes ouvertes...

Au fil des éditions, nous mettrons à votre disposition une tribune dans notre bulletin pour présenter plus longuement votre activité.

Associations ou responsable d'une association, nous souhaitons vous rencontrer pour vous accompagner à faire vivre et connaître votre (vos) activité(s). Nous vous invitons également à nous transmettre régulièrement le calendrier de vos manifestations et programmes.

## NEWSLETTER & SITE ARGELLIERS.FR

### La Newsletter pour vous servir :

La Newsletter est un support de communication numérique destiné à vous informer entre une à deux fois par mois sur la vie communale, par exemple :

- . Les actions engagées par l'équipe municipale
- . L'avancement des projets majeurs
- . La vie sociale de notre commune
- . Et bien d'autres sujets

### Pour vous abonner, un petit rappel :

- En vous connectant sur le site ARGELLIERS.FR
- En contactant directement le secrétariat de la mairie

Nous allons aussi réaliser un affichage physique de ces informations.

### Le site internet :

Nous allons simplifier le site internet de la Mairie pour dégager des thèmes principaux :

- Les dernières nouvelles
- Les principaux projets
- Votre tribune
- Propositions (boîte à idées)
- La mise en avant des associations et des professionnels
- Les liens utiles et pratiques
- Les communiqués officiels



## BILAN FIN D'ANNÉE SCOLAIRE POST-CONFINEMENT

Les vacances sont là, amplement méritées après des mois bien compliqués en termes d'accompagnement et de suivi pédagogique des enfants, de respect des gestes barrières dans les classes, pendant les déjeuners ou les récréations. La reprise du 22 juin s'est très bien passée avec le retour de la quasi-totalité des enfants. Le travail à la maison a donc pu être arrêté.

Nous avons fait le choix de rouvrir les services de la cantine, facilitant ainsi également la reprise de l'activité professionnelle pour les parents. Plus de trente enfants y ont été accueillis, preuve que cette réouverture était attendue ! Enfin pour terminer cette année scolaire et démarrer la prochaine sur un bon pied, une bonne nouvelle : 83 enfants sont inscrits à ce jour à l'école d'Argelliers pour la prochaine rentrée soit une dizaine de plus ! Nous voyons ainsi s'éloigner le risque de perte de classe.

Encore un grand merci à tous, équipe pédagogique et périscolaire, pour le travail important réalisé qui a permis de passer du mieux possible cette période de crise sanitaire.

## PRÉVENTION DES INCENDIES

Dans son communiqué de presse du 25 juin dernier sur les risques « incendie », la Préfecture indique que 825 hectares de forêt sont brûlés chaque année dans l'Hérault, soit l'équivalent de 1 250 terrains de foot !

Les chiffres parlent d'eux mêmes et nous font comprendre l'importance d'être extrêmement vigilants sur l'impact que peuvent avoir une cigarette mal éteinte, un barbecue mal maîtrisé, l'absence de débroussaillage ou des travaux déclenchant des étincelles ... Notre commune est très boisée, c'est ce qui fait son charme et contribue à notre qualité de vie. C'est aussi ce qui la rend très fragile !

**Pour nous aider à la protéger, plusieurs outils sont mis à notre disposition :**

**Pour les professionnels** : la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault (DDTM34), en collaboration avec le pôle nouvelles technologies de l'Entente Valabre pour la forêt méditerranéenne, met en ligne chaque jour une carte risques incendie. Quatre niveaux de vigilance pour les neufs massifs forestiers de notre département préciseront si les travaux sont autorisés ou pas en fonction des zones. Vous retrouverez sur notre site internet [www.argelliers.fr](http://www.argelliers.fr) dans la rubrique *lien*, le lien interactif qui vous permettra de vous rendre directement sur cette carte, mise à jour quotidiennement ([www.risque-prevention-incendie.fr/herault/](http://www.risque-prevention-incendie.fr/herault/))

**Pour les particuliers** : des affiches rappelant les consignes à respecter et la conduite à tenir en cas d'incendie sont apposées sur les panneaux d'affichage du village et des hameaux.

Enfin pour nos amis vacanciers, des plaquettes traduites en plusieurs langues sont disponibles en Mairie pour vous sensibiliser.

**Les pompiers et sapeurs forestiers sont très impliqués dans cette lutte contre les incendies. Mais ils n'y arriveront pas seuls ! En étant très prudents, nous les aiderons, chacun à notre niveau, à préserver nos magnifiques paysages.**